



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 26 juin 2017

## Communiqué de presse

---

### **CDG Express : accord de la Commission européenne sur le dispositif d'aide**

Le Gouvernement salue l'accord de la Commission européenne sur le dispositif d'aide que la France envisage d'accorder au projet CDG Express.

A cette occasion, le Gouvernement confirme son soutien à la réalisation de cette infrastructure contribuant à l'attractivité touristique et économique de la région capitale.

CDG Express est un projet de liaison ferroviaire directe entre la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Assurant la liaison en 20 minutes avec un mode de transport durable, le projet présente une fréquence d'un train toutes les 15 minutes. CDG Express permettra d'améliorer de façon significative et pérenne l'accessibilité du plus grand aéroport français. Le projet est un atout en vue de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

---

Contact presse : 01 40 81 77 57  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)